



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CŒUR DE CHARTREUSE  
Pôle Tertiaire - ZI Chartreuse Guiers – 38380 ENTRE-DEUX-GUIERS

DÉLIBÉRATION N° 22\_135

**OBJET : TARIFS DES FORFAITS ET DES  
LOCATIONS DE SKI ALPIN DU  
DOMAINE SKIABLE DU DESERT  
D'ENTREMONT**

L'an deux mille vingt-deux, le dix neuf juillet à 19 h,

Le Conseil Communautaire, s'est réuni en session ordinaire dans la salle de réunion du Pôle tertiaire - Zone Industrielle Chartreuse-Guiers à Entre-deux-Guiers sous la présidence d'Anne LENFANT.

**Date de la convocation :** mardi 12 juillet 2022

**Nombre de Conseillers :**

En exercice : 36

Présents : 21

Pouvoirs : 6

Votants : 27

**Résultat des votes :**

Pour : 27

Abstention : 0

Contre : 0

**Présents les délégués avec voix délibérative :**

Pierre-BAFFERT, Raphael MAISONNIER, Birgitta RENAUDIN (Entre-deux-Guiers) ; Anne LENFANT, Suzy REY (Entremont-le-Vieux) ; Myriam CATTANEO, Bruno STASIAK, Pierre FAYARD (Les Echelles) ; Williams DUFOUR, Bruno GUIOL, Marie José SEGUIN (Miribel les Echelles) ; Murielle GIRAUD (Saint-Jean de Couz) ; Eric L'HERITIER, Claude GOUX (Saint Christophe sur Guiers) ; Robert EYRAUD (Saint-Franç) ; Marylène GUIJARRO, Martine MACHON, Roger JOURNET (Saint Joseph de Rivière) ; Étienne LABRUDE (La Bauche) ; Cécile LASIO, Stéphane GUSMEROLI (Saint-Pierre-de-Chartreuse) ; Jean-Claude SARTER, Céline BOURSIER, Bertrand PICHON-MARTIN, Véronique MOREL, Nathalie HENNER, Cédric MOREL, Mathias LAVOUE, Jean-Paul SIRAND PUGNET (Saint-Laurent du Pont) ; Denis BLANQUET, Maryline ZANNA (Saint-Thibaud de Couz) ; Pascal SERVAIS (Saint Pierre d'Entremont 38) ; Wilfried RESSOT (Saint Pierre d'Entremont 73) ; Christine SOURIS (Saint Pierre de Genebroz).

**Pouvoirs :** Nathalie HENNER à Bertrand PICHON MARTIN, Jean Claude SARTER à Céline BOURSIER, Christine SOURIS à Anne LENFANT, Suzy REY à Martine MACHON, Bruno STASIAK à Myriam CATTANEO, Pierre BAFFERT à Birgitta RENAUDIN

**VU** le code général des collectivités territoriales ;

**VU** le code du tourisme ;

**CONSIDÉRANT** la délibération du 30 juin 2016 validant la prise de compétence Ski alpin et remontées mécaniques par la Communauté de Communes Cœur de Chartreuse,

**CONSIDÉRANT** l'arrêté inter préfectoral du 26 octobre 2016 portant transfert de la compétence « Ski alpin et remontées mécaniques » au 1<sup>er</sup> novembre 2016 à la Communauté de communes Cœur de Chartreuse,

**CONSIDÉRANT** l'exploitation, en régie de la Communauté de communes, du ski alpin sur le domaine skiable du Désert d'Entremont, depuis la saison 2021-2022.

**CONSIDÉRANT** l'augmentation des tarifs de l'énergie (électricité et GNR) et des matériels (les pièces des remontées mécaniques, de la dameuse,...).

Il est proposé d'augmenter les tarifs des forfaits et des locations de ski alpin pour qu'ils intègrent la moyenne des tarifs observés lors de l'analyse comparative des autres domaines skiables alpins de taille similaire.

Les locations des raquettes à neige et des luges restent, quant à elles, au même tarif sur les 2 sites, alpin et nordique.

**Le Conseil Communautaire, après être passé au vote ligne par ligne, à l'UNANIMITÉ**

- **APPROUVE** les tarifs des forfaits et des locations de ski alpin qui seront appliqués sur le domaine skiable du Désert d'Entremont.

		Proposition tarifs alpin 2022/2023 DESERT d'ENTREMONT		
		Tarifs 2021-2022	Tarifs 2022-2023 Proposition CC	
F O R F A I T	JOURNÉE	Fili neige	5,70 €	7 (1enfant + accompagnant offert)
		Adulte	11,00 €	13,00 €
		Enfant (- de 12ans)	10 (-12 ans)	11,00 €
		Sénior	/	
		Groupe/ Etudiant	10,00 €	10,00 €
		Scolaire	6,00 €	6,00 €
		étudiant	/	
	DEMI JOURNÉE	Course / club	6,50 €	6,50 €
		Adulte	/	10,00 €
		Enfant	/	8,50 €
		Groupe	/	/
		Sénior / étudiant	/	/
	SÉJOUR (6jours)	Scolaire /Groupe	5,50 €	/
		Adulte	62,00 €	62,00 €
SAISON	Enfant (-de12ans)	55,00 €	55,00 €	
	Adulte	107,00 €	110,00 €	
	Jeune -16ans	76 (12-16 ans) 66 (- 12 ans)	75,00 €	
L O C A T I O N  P A C K	JOURNÉE	Adulte	13,00 €	14,00 €
		Enfant	10,50 €	11,00 €
		Baby	7,50 €	8,00 €
		Groupe adulte	11,00 €	12,00 €
		Groupe enfant	8,50 €	9,00 €
	DEMI JOURNÉE	Adulte	10,50 €	11,00 €
		Enfant	8,50 €	9,00 €
		Baby	5,50 €	6,00 €
	SÉJOUR	Adulte	63,00 €	66,00 €
		Enfant	47,00 €	49,00 €
L O C A T I O N S	SNOW	Journée	18,00 €	19,00 €
		Demi Journée	15,50 €	16,00 €
		Séjour	86,00 €	90,00 €
	BÂTONS	Journée	1,60 €	2,00 €
		Demi Journée	/	/
		Séjour	/	/
	CHAUSSURES	1/2 j adulte	5,50 €	6,00 €
		1/2 j enfant	4,00 €	4,00 €
		journée adulte	6,50 €	7,00 €
		journée enfant	5,50 €	6,00 €
		séjour adulte	30,00 €	32,00 €
		séjour enfant	25,00 €	26,00 €
	SKIS	1/2 j adulte	9,00 €	9,00 €
		1/2 j enfant	7,00 €	7,00 €
		journée adulte	11,00 €	12,00 €
		journée enfant	8,50 €	9,00 €
		séjour adulte	50,00 €	53,00 €
	LUGE	séjour enfant	38,50 €	40,00 €
		1/2 journée	4,00 €	4,00 €
		journée	5,50 €	5,50 €

La Présidente,

- CERTIFIE sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité
- INFORME que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Grenoble, dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme et exécutoire.

Publié, notifié et transmis en Préfecture  
le 21 juillet 2022,

La Présidente,  
Annè LENEANT

